

ENSEIGNANT(E) CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE (CCQ) ET PSYCHOLOGIE

Affichage:	Interne et externe
Lieu de travail:	La Prairie
Supérieur immédiat :	Direction de la deuxième secondaire
Statut :	Temps plein (100% de tâche) pour un remplacement indéterminé
Date d'entrée en fonction :	Dès que possible en janvier 2026

SOMMAIRE

La personne titulaire de ce poste devra enseigner **le cours de CCQ de la 1re secondaire (3 groupes) et de la 2^e secondaire (5 groupes)** ainsi que **le cours de psychologie de la 4^e secondaire (2 groupes) et de la 5^e secondaire (2 groupes)** en tenant compte des exigences relatives du collège ainsi que de celles du Ministère de l'éducation.

EXIGENCES

Le Collège Jean de la Mennais souhaite recruter un enseignant légalement qualifié.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

La rémunération correspond à la classe d'emploi «enseignant» du Conseil du trésor.

NOS AVANTAGES

- Fonds de pension à prestation déterminée (RREGOP);
- Stationnement et accès à deux bornes de recharge pour voitures électriques (gratuit);
- Service de cantine disponible aux frais de l'employé.

MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir une lettre de motivation ainsi que leur curriculum vitae au plus tard le dimanche 4 janvier 2026, 16 h.

Les documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Mme Pascale Seccareccia, conseillère en gestion de personnel, à l'adresse suivante : ressourceshumaines@jdlm.qc.ca

Le collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.